

CGU – Commerçants & Restaurants

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après les « **CGU** ») régissent la relation contractuelle entre :

Green Transfer SA, société anonyme de droit suisse, immatriculée au Registre du Commerce CHE-188.275.915, dont le siège social est situé Route des Ronquos 35, 1950 Sion, Suisse (ci-après « **Green Transfer** »)

et

Le Client toute personne physique ou morale utilisant un ou plusieurs des Produits et Services développés et exploités par Green Transfer (ci-après le « **Client** »).

Green Transfer et le Client sont ci-après désignés collectivement les « **Parties** » et individuellement une « **Partie** ».

Préambule

Green Transfer développe et exploite une suite d'outils digitaux et de services associés, destiné à la digitalisation des processus d'approvisionnement en circuits courts pour les commerçants et restaurateurs en produits agroalimentaires et tout autre produit connexe (ci-après, les « **Produits et Services Green Transfer** »). Les présentes CGU définissent les termes et conditions auxquelles le Client peut accéder et utiliser les Produits et Services Green Transfer.

Article 1 – Définitions

Aux fins des présentes CGU, les termes suivants auront la signification suivante :

- **CGU** : Désigne les présentes Conditions Générales d'Utilisation.
- **Client** : Désigne toute personne morale ou physique utilisant un ou plusieurs Produits et Services Green Transfer.
- **Compte**: Désigne l'espace personnel créé par le Client, lui permettant d'accéder et d'utiliser un ou plusieurs Produits et Services Green Transfer.
- **Contrat** : Désigne l'ensemble contractuel formé par les présentes CGU, la Politique de Confidentialité et les conditions particulières de l'offre souscrite par le Client.
- **Données Client** : Désigne toutes les informations, données, textes, chiffres que le Client saisit, stocke, traite ou gère via les Produits et Services Green Transfer.
- **Produits et Services Green Transfer** : Désigne l'ensemble des solutions logicielles et services associés développés et exploités par Green Transfer tels que décrits à l'Article 3.

Article 2 – Acceptation et Modification des CGU

2.1. L'accès et l'utilisation des Produits et Services Green Transfer requièrent l'acceptation pleine et entière des présentes CGU par le Client. Le Client accepte les CGU lors de la création de son Compte.



2.2. Green Transfer se réserve le droit de modifier les présentes CGU à tout moment. Toute modification sera notifiée au Client par courrier électronique, au moins trente (30) jours avant son entrée en force. Le Client aura la possibilité de refuser les nouvelles CGU en résiliant le Contrat conformément à l'Article 11 (Résiliation). La poursuite de l'utilisation des Produits et Services Green Transfer après l'entrée en force des nouvelles CGU vaudra acceptation de celle-ci.

Article 3 – Description des Produits et Services Green Transfer

Green Transfer développe et exploite une suite d'outils digitaux et de services associés, destiné à la digitalisation des processus d'approvisionnement en circuits courts pour les commerçants et restaurateurs en produits agroalimentaires et tout autre produit connexe (ci-après, la « **Solution d'approvisionnement** »), incluant notamment la prise de commande et le suivi de commande centralisé.

3.2. Les fonctionnalités spécifiques et les niveaux de service sont déterminés par l'offre (soit les Produits et Services Green Transfer) à laquelle le Client a souscrit.

3.3. Bien que Green Transfer s'efforce d'assurer un accès continu à ses Produits et Services Green Transfer, des interruptions ou perturbations peuvent survenir. Ces interruptions ou perturbations peuvent être dues à des opérations de maintenance, des mises à jour ou des mesures de sécurité. Green Transfer s'engage à minimiser les perturbations pour le Client et à l'informer à l'avance dans la mesure du possible. Green Transfer exclut toutefois toute responsabilité pour des interruptions ou perturbations.

Article 4 – Accès et Utilisation des Produits et Services

4.1. L'accès et l'utilisation des Produits et Services Green Transfer nécessitent la création d'un Compte. Le Client s'engage à fournir des informations exactes, complètes et à jour lors de son inscription et de les maintenir à jour.

4.2. Le Client est responsable de maintenir ses identifiants de connexion confidentiels (nom d'utilisateur et mot de passe) et de les conserver de manière sécurisée. Il doit informer Green Transfer immédiatement en cas de soupçon d'utilisation non autorisée de son Compte par un tiers.

4.3. Aux termes et conditions du présent Contrat, pour la période convenue et sous réserve du paiement de chacune des redevances périodiques convenues, Green Transfer accorde au Client un accès et une licence d'utilisation, limités dans le temps à la période convenue, non exclusifs, non transmissibles et non transférables, pour l'utilisation de ses Produits et Services Green Transfer dans le but de la Gestion de l'entreprise du Client.

4.4. Le Client s'engage à :

- a) Utiliser les Produits et Services Green Transfer dans le but de la Solution d'approvisionnement de l'entreprise qu'il exploite et conformément au présent Contrat, à la loi et réglementation suisses et à toute autre réglementation applicable à son activité ;
- b) Utiliser les Produits et Services Green Transfer de manière loyale et conformément à leur destination, en particulier tels que précisés sur la plateforme Green Transfer ;
- c) Ne pas porter atteinte à l'intégrité ou à la sécurité des Produits et Services Green Transfer ;
- d) Respecter et protéger pleinement et en tout temps l'ensemble des droits, en particulier de propriété intellectuelle, de Green Transfer sur les Produits et Services Green Transfer ;

4.5. Il est strictement interdit au Client de :

- a) Utiliser les Produits et Services Green Transfer à d'autres fins que la Solution d'approvisionnement en particulier à des fins illicites, frauduleuses ou portant atteinte aux droits de tiers ;
- b) Tenter de copier, modifier, désassembler, décompiler ou effectuer de l'ingénierie inverse sur tout ou une partie des Produits et Services Green Transfer, les imiter ou porter atteinte de quelque autre manière que ce soit aux droits, en particulier de propriété intellectuelle, de Green Transfer;
- c) Mettre à disposition de tiers, de quelque manière que ce soit, en particulier de laisser, prêter, donner accès, revendre, louer ou distribuer l'accès à ou l'utilisation des Produits et Services Green Transfer à des tiers sans l'accord écrit préalable de Green Transfer;
- d) Utiliser les Produits et Services Green Transfer pour stocker ou transmettre des contenus illicites, diffamatoires, contrefaisants ou violant la vie privée ou les droits de propriété intellectuelle de tiers ;
- e) Faire concurrence aux Produits et Services de Green Transfer.

Article 5 – Propriété Intellectuelle

5.1. Green Transfer (et/ou ses concédants) est et demeure la seule propriétaire et titulaire exclusive de tous les droits en particulier de propriété intellectuelle, inscrits ou non-inscrits, relatifs aux Produits et Services Green Transfer, aux marques, logos, designs, et à tout contenu créé par Green Transfer ou dont celui-ci permet l'utilisation par le Client. En particulier, rien dans le Contrat ni les présentes CGU n'opère ni ne permet aucun transfert de propriété ni de titularité de droits au profit du Client. Le Client reconnaît la validité, l'originalité et le caractère inventif des Produits et Services Green Transfer. Il reconnaît de plus le caractère limité dans le temps de la licence d'utilisation qui lui est accordée conformément au présent Contrat et à l'article 10 ci-dessous.

Le Client réitère en particulier qu'il s'engage à ne pas tenter de copier, modifier, désassembler, décompiler ou effectuer de l'ingénierie inverse sur tout ou une partie des Produits et Services Green Transfer, à ne pas les imiter, et à ne pas porter atteinte de quelque autre manière que ce soit aux droits, en particulier de propriété intellectuelle, de Green Transfer.

5.2. Le Client est et demeure le propriétaire exclusif des Données Client qu'il saisit ou traite via les Produits et Services Green Transfer.

Article 6 – Données et Confidentialité

6.1. Le Client est seul responsable des Données Client qu'il saisit ou traite via les Produits et Services Green Transfer. Il garantit qu'elles sont licites, exactes, et qu'il dispose des droits nécessaires pour les traiter. Green Transfer ne peut en aucun cas être tenu responsable du traitement de données à caractère illicite par un Client. Le Client en répond à l'égard de Green Transfer.

6.2. Green Transfer s'engage à traiter les Données Client saisies ou traitées par le Client lors de l'utilisation des Produits et Services Green Transfer conformément à sa Politique de Confidentialité. Green Transfer est autorisée à collecter, conserver et traiter les Données Client et toutes données nécessaires ou utiles aux fins de l'utilisation, du développement ou de l'exploitation des Produits et Services Green Transfer.



6.3. Green Transfer met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles raisonnables en vue d'assurer la sécurité et la confidentialité des Données Client stockées via ses Produits et Services Green Transfer. Cependant, Green Transfer ne peut pas garantir une sécurité absolue.

6.4. Durant une période de trente (30) jours après la date de résiliation du Contrat, le Client aura la possibilité de récupérer les Données Client qu'il aura saisies et traitées à travers l'utilisation des Produits et Services. Green Transfer s'engage à les lui fournir dans un délai de quarante-cinq (45) jours suivant la réception de sa demande, et ce dans l'état où celles-ci se trouvaient au moment de la résiliation.

Green Transfer aura le droit de facturer l'export des Données Client de manière proportionnelle à la charge de travail réellement imputée.

Article 7 – Conditions Financières

7.1. Le Client s'engage à payer en temps utile les redevances périodiques convenues pour l'utilisation des Produits et Services Green Transfer souscrits, conformément aux modalités et aux conditions de paiement convenues lors de la souscription.

7.2. En cas de retard et ou de défaut de paiement du client, Green Transfer aura le droit de suspendre l'accès aux Produits et Services Green Transfer et/ou de résilier le Contrat, sans préjudice de son droit de demander des dommages-intérêts. Des intérêts de retard pourront être appliqués conformément aux dispositions légales.

7.3. Green Transfer se réserve le droit de modifier ses conditions tarifaires à tout moment. Toute modification sera notifiée au Client par courrier électronique, au moins trente (30) jours avant son entrée en force. Le Client aura la possibilité de refuser les nouvelles conditions tarifaires en résiliant le Contrat conformément à l'Article 11 (Résiliation). La poursuite de l'utilisation des Produits et Services Green Transfer après l'entrée en force des nouvelles conditions tarifaires vaudra acceptation de celle-ci.

Article 8 – Responsabilité et Garantie

8.1. Les Produits et Services Green Transfer sont laissés à l'utilisation du Client "tels quels" sur la base de l'offre souscrite par le Client, sans aucune garantie expresse ou implicite quant à leur adéquation à un usage particulier, à leur performance ou à leur fonctionnement sans erreur, perturbation ou interruption. Green Transfer se réserve le droit de faire évoluer les Produits et Services Green Transfer fournis au sein d'une offre donnée, sans préavis et sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

8.2. Limitation de Responsabilité :

a) Sous réserve des limitations aux lettres b à c ci-dessous, la responsabilité de Green Transfer au titre du Contrat est engagée uniquement en cas de dommage direct prouvé résultant d'un manquement contractuel et d'une faute de sa part.

b) La responsabilité financière totale de Green Transfer envers le Client, toutes causes confondues est dans tous les cas limitée au montant total des redevances effectivement payées par le Client à Green Transfer pour l'utilisation des Produits et Services Green Transfer concernés durant les douze (12) mois précédant l'événement ayant donné lieu à la responsabilité.

c) Green Transfer ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects subis par le Client, tels que, notamment, pertes de revenus, pertes de données, pertes d'opportunités commerciales, ou coûts de remplacement de services.



8.3. Toute transaction (commerciale, contractuelle, etc.) gérée ou facilitée au travers de l'utilisation des Produits et Services Green Transfer entre le Client et ses fournisseurs ou partenaires constitue une transaction directe entre ces derniers. Green Transfer n'est pas partie à ces transactions et n'assume aucune responsabilité à ce titre (litiges, exécution, etc.). Le Client s'engage à indemniser, défendre et tenir Green Transfer (y compris ses dirigeants, employés, et agents) quitte et indemne de et contre toute prétention de tiers à ce titre.

Article 9 – Indemnisation

Le Client s'engage à indemniser, défendre et tenir Green Transfer (y compris ses dirigeants, employés, et agents) quitte et indemne de et contre toutes réclamations, pertes, dommages, responsabilités, coûts et dépenses résultant en particulier de ou liés à :

- a) Toute violation du Contrat et/ ou des présentes CGU par le Client ;
- b) Toute utilisation illégale ou non conforme des Produits et Services Green Transfer par le Client ;
- c) Le contenu des Données Client ou leur traitement par le Client en violation des droits de tiers ou des lois applicables.

Article 10 – Durée et Renouvellement

10.1. Le Contrat prend effet à la date de souscription des Produits et Services Green Transfer par le Client, pour la période initiale mentionnée dans l'offre. Si aucune durée n'est spécifiée dans l'offre, le Contrat est alors conclu pour une durée d'un mois.

10.2. Les Produits et Services Green Transfer fournis sur une base récurrente sont automatiquement et tacitement renouvelés par périodes successives de même durée que la période initiale, et ce, jusqu'à résiliation.

10.3 Après l'échéance de la résiliation, le Client n'est en particulier plus autorisé à utiliser les Produits et Services Green Transfer.

10.4 Les articles 5 et 14 du présent Contrat demeureront applicables et valides au-delà de la résiliation du Contrat.

Article 11 – Résiliation

11.1. Chaque Partie peut résilier le Contrat à sa date d'échéance par notification écrite envoyée par courrier électronique au moins 15 jours avant ladite date d'échéance.

11.2. En cas de manquement grave par l'une des Parties à l'une de ses obligations contractuelles essentielles, l'autre Partie pourra résilier le Contrat de plein droit, sans préjudice des dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

11.3. Le Client peut résilier le Contrat suite à l'annonce et avant l'entrée en force de modifications substantielles des CGU (Art. 2.2) des conditions tarifaires (Art. 7.3) ou de sa politique de confidentialité qu'il ne souhaiterait pas accepter. La notification de résiliation doit parvenir à Green Transfer par notification écrite avant l'entrée en force des modifications substantielles.

Article 12 – Force Majeure

Aucune des Parties ne pourra être tenue pour responsable de l'inexécution ou d'un retard dans l'exécution de l'une de ses obligations contractuelles si cette inexécution ou ce retard est dû à la survenance d'un cas de force majeure, tel que défini par la jurisprudence des tribunaux suisses. La Partie affectée devra informer l'autre Partie dans les meilleurs délais et les obligations seront suspendues pendant la durée de la force majeure. Si la force majeure perdure au-delà de 90 jours, chaque Partie pourra résilier le Contrat.

Article 13 – Divers

13.1. Le Contrat (CGU, Politique de Confidentialité, Offres souscrites, Plate-forme Green Transfer) constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties relatif à son objet et remplace tous accords, négociations ou discussions antérieurs.

13.2. Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie à l'une quelconque des obligations visées dans le Contrat ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

13.3. Si une ou plusieurs dispositions contractuelles sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres dispositions garderont toute leur force et leur portée. La disposition tenue pour non valide ou déclarée telle sera remplacée par la disposition qui lui est la plus proche économiquement qui soit conforme au droit.

13.4. Pour toute question relative aux présentes CGU ou au Contrat dans son ensemble, le Client peut contacter Green Transfer à l'adresse suivante : legal@green-transfer.app

Article 14 – Droit Applicable et Jurisdiction

14.1. Les présentes CGU et l'ensemble du Contrat sont régis et interprétés conformément au droit matériel suisse (à l'exclusion des règles de conflits de lois).

14.2 Tout litige découlant des présentes CGU ou du Contrat sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux du canton du Valais (Suisse), sous réserve d'un recours au Tribunal fédéral suisse.

Date d'entrée en vigueur : 25 juin 2025